

# MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

## **DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SOLIGNAC : MODIFICATION D'ERREUR MATERIELLE – LISTE DES CHANGEMENTS DE DESTINATION**

### **DATES DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée du PLU de Solignac se déroulera **du 10 octobre 2022 au 10 novembre 2022 inclus.**

### **LIEU DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Solignac ainsi qu'un registre, où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront déposés **en mairie de Solignac, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Solignac et de Limoges Métropole.

### **PUBLICITÉ**

Avis affiché en mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole  
8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Solignac : <https://www.la-mairie.com/solignac>
- Site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr>

### **DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur le résultat de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°2.